

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Novembre 2021

Fabienne
Bailly

CMSEA/
Trend OFDT

Cette synthèse des observations du site de Metz et de l'ex-région Lorraine résume les faits marquants de l'année 2020 parmi les publics observés par le dispositif TREND (encadré p. 4) et parmi les professionnels travaillant auprès de ces personnes. L'ensemble de ces éléments ont été affectés par la crise sanitaire consécutive à l'épidémie de Covid-19. C'est à ce contexte que renvoient les évolutions ou changements mentionnés.

■ Les adaptations du trafic : livraison et vente en appartements

Les livraisons au domicile des acheteurs se sont nettement développées durant la période de confinement de mars à mai, ainsi qu'en fin d'année. Durant l'été, les livraisons se faisaient fréquemment sur des lieux de rendez-vous, fixés entre les protagonistes (parkings, rues...). Sur tout le territoire d'observation de notre réseau d'informateurs, les différentes formes de livraisons (au domicile du client surtout, plus rarement celui du vendeur, ou sur des lieux de rendez-vous) ont été régulièrement observées et sont en hausse en 2020.

La vente de drogue en appartements, un phénomène déjà observé en 2019, s'étend. La pratique de ce type de transactions est observée dans tous les départements lorrains en 2020. Les appartements sont le

plus souvent prêtés par un usager (dans de plus rares cas, c'est celui du vendeur). Des particuliers (connaissant des usagers ou des vendeurs), souvent en grande difficulté financière, prêtent ou louent parfois une partie de leur appartement comme lieu de trafic, de dépôt et d'approvisionnement, en échange d'argent ou de drogues. L'offre de produits à la vente y est très variée : héroïne, cocaïne, herbe et résine de cannabis.

■ Évolutions des conditions de vie et des consommations des usagers en grande précarité

Très vite, en début de confinement, les professionnels des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction de risques pour usagers de drogues (CAARUD) ont été très préoccupés par l'accès des usagers à l'eau potable, ainsi qu'à la possibilité de prendre des douches, dans un contexte où la plupart des structures partenaires avaient fermé leurs portes.

La mobilisation des professionnels des CAARUD durant cette période, en partenariat avec les équipes mobiles, les Resto du Cœur, la Fondation Abbé Pierre, etc. a rapidement permis de répondre à l'urgence par la distribution de bouteilles d'eau, de masques et de gel hydro alcoolique. En revanche, la plupart des services ont été contraints à fermer l'accès à leurs douches, du fait du



manque de personnels pour assurer la maintenance des équipements et la désinfection, obligatoire après chaque passage. Seul le CAARUD de Metz a maintenu ce service ouvert tout au long de l'année.

La distribution de colis alimentaires est rapidement devenue une priorité pour les professionnels des CAARUD. Malgré quelques difficultés liées à la distribution de ces colis en début de confinement (manque d'approvisionnement, insuffisance de personnels pour assurer une production adaptée et/ou problèmes logistiques), les associations ont su s'organiser très rapidement et adapter la communication afin de fluidifier les échanges. Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), CAARUD, SAMU Social et associations de proximité ont travaillé à maintenir leurs efforts pour répondre à l'urgence des personnes les plus précaires.

La plupart des usagers accompagnés en CAARUD connaissaient les dispositifs d'aides et savaient quel service solliciter en cas de difficulté. Mais certains se sont brutalement confrontés à la réalité de leur méconnaissance, en particulier parmi les populations de migrants.

■ Évolutions des espaces festifs et des usages en leur sein

Moins de *free-parties*, plus de « calages » et « events »

Les territoires connus pour l'organisation de *free-parties* sont localisés depuis de nombreuses années dans les Vosges et au sud de la Meuse ainsi qu'en Meurthe-et-Moselle. La Moselle est plus rarement concernée sauf dans la zone à la frontière luxembourgeoise. Le nombre de *sound systems* actifs recensés sur le territoire lorrain se maintient dans une fourchette de 25 à 30. Depuis 2018, nos informateurs constatent une baisse du nombre d'événements importants (regroupant plus de 2 000 personnes) accompagnée également d'une migration vers l'Alsace.

De janvier à mars 2020, l'offre de soirée a été relativement stable avec une soirée organisée toutes les deux à trois semaines. En revanche, à l'annonce du confinement le 13 mars 2020, toute la programmation des *free-parties* a été annulée et aucune soirée n'a été organisée avant mai 2020. Cette décision s'explique par des raisons liées directement à l'épidémie de Covid-19. La méconnaissance de la propagation du virus

Les prix des principales drogues observés en Lorraine en 2020

Produits	Prix	Tendance 2019/2020	Commentaires	
Amphétamine (Speed)	Prix bas : 5 € Prix Haut : 20 € Prix courant : 10 €	→	Prix au gramme. Associé à l'espace festif, produit en baisse en 2020	
Buprénorphine haut dosage (BHD)	3-5 € le comprimé 20 € la plaquette de 7 comprimés	→	Le trafic de Subutex® persiste en ville, bien que moins visible en 2020.	
Cannabis	Herbe	Entre 10 et 30 €/g	↗	Prix très variables en fonction de la qualité et de la nature du produit. Augmentation des prix liée aux frais de livraison.
	Résine	Entre 6 et 15 €/g	↗	
Cocaïne	Prix bas : 45 €/g Prix haut : 120 €/g Prix courant : 80 €/g	→	Grande variabilité des prix en fonction de la qualité et du territoire. Offre stable mais baisse de la demande	
Héroïne	Prix bas : 12 €/g Prix haut : 50 €/g Prix courant : 20 €/g	→	Prix stables mais disparition de la vente fractionnée	
Kétamine	Prix bas : 15 €/g Prix haut : 40 €/g Prix courant : 20 €/g		Offre stable/baisse de la demande	
LSD	10 € (buvard ou goutte)	→	Prix stables depuis 3 ans.	
MDMA/ecstasy	Comprimé	Prix bas : 4 €/g Prix courant : 10 €/g	→	Grande disponibilité de l'ecstasy (comprimé) mais baisse de la demande liée au ralentissement de la vie festive.
	Poudre/cristal	Prix courant : 30 à 40 €/g		
Méthadone	5 € le flacon de 40 mg	→	Moins visible en vente de rue en 2020.	

et sa dangerosité ont conduit certains organisateurs à appliquer le principe de précaution. La crainte de s'exposer à des sanctions judiciaires et à d'éventuelles saisies de matériel de sonorisation a également influencé cette décision.

Dès le mois de juin et jusqu'en octobre, la programmation des *free-parties* a timidement repris pour s'interrompre à l'annonce du second confinement. Sont ainsi recensées une vingtaine de soirées sur l'année, légales ou illégales, qui se sont déroulées en intérieur (hangars) ou en extérieur et ont rassemblé entre 50 et 250 personnes.

En contrepoint, d'autres types d'événements ont été organisés durant les deux périodes de confinement mais également durant la période estivale et ont connu une forte progression en 2020 : les « calages » et « events » privés.

Les calages sont des soirées ouvertes à un public limité où la musique est centrale. Ils sont définis de la façon suivante par une organisatrice : « Session d'entraînement ouverte à tous, info possible, relais d'info possibles, pas de listing fermé. Cela peut faire venir des gens que nous ne connaissons pas, mais qui connaissent le sound et ces derniers peuvent venir avec qui ils veulent ». Déjà observés en 2019, ces événements sont organisés par des *sound systems* dans la plus grande discrétion. Les invitations circulent dans un cercle restreint par SMS ou par flyers. Ces soirées permettent une meilleure gestion du public puisqu'il est connu, invité voire coopté. Bien qu'il soit difficile d'en estimer précisément le nombre, ce type de soirées a fortement augmenté en 2020. Les teuffeurs y ont trouvé un moyen de continuer à faire la fête, discrètement, en limitant les risques de nuisances sonores, les alertes de voisins et par conséquent, les problèmes judiciaires.

Les « events » privés se différencient des calages par le fait que seules les personnes conviées auront accès à l'événement car aucune information ne circule en dehors. Leur organisation est souvent aléatoire et dépend de l'opportunité du moment. Les events privés demandent nettement moins d'investissement à leurs organisateurs (des *sound systems*) que l'organisation d'une *free-party* ou d'un calage, en temps, en matériel et en moyens financiers. C'est pourquoi ils sont souvent organisés par deux ou trois personnes qui appellent un renfort en cas de nécessité. Tout comme les calages, les events privés n'imposent pas aux organisateurs d'inviter des *sound systems* renommés pour attirer du monde, l'objectif étant justement de maintenir de petits espaces festifs où les plus fervents amateurs de *free party* se retrouvent. L'ambiance y est perçue comme plus sereine. Certains teuffeurs voient même dans ce type de soirées plus intimistes un retour aux sources de la *free party* et s'en réjouissent. En revanche, la discrétion de ces événements et l'absence d'information quant à leur déroulement rendent impossible l'intervention des associations de réduction des risques et des dommages (RdRD) alors que les consommations de produits psychoactifs (classiquement MDMA/ecstasy, cocaïne, hallucinogènes) y ont cours.

Développement des soirées à domicile sous l'effet du confinement

La fermeture de tous les lieux recevant du public a joué un rôle important sur les populations observées en espaces festifs et leurs usages de drogues. En 2018, des usagers de CAARUD qui consommaient de la kétamine à leur domicile, des usagers insérés socio-professionnellement qui fumaient de la cocaïne basée le soir après le travail ou des étudiants qui avaient intégré la cocaïne à leurs soirées étaient déjà observés. Ces phénomènes se sont amplifiés en 2020, sous l'effet du confinement et du développement des soirées privées (en appartement ou maison). Ces soirées, non payantes et sur invitation, ont ainsi été organisées par des étudiants ou de jeunes actifs, hommes et femmes entre 18 et 35 ans et pouvaient réunir jusqu'à une vingtaine de personnes. L'alcool y était fortement consommé, associé à de la cocaïne, du cannabis ou de la MDMA/ecstasy.

D'autres personnes (25-30 ans) se sont retrouvées pour des soirées dans des lieux d'habitation (souvent dans des appartements situés en ville et faciles d'accès). Ces soirées ont attiré principalement une population habituée des bars et boîtes de nuit. Des consommations de poppers, de cannabis, de stimulants et d'alcool étaient visibles.

À défaut de maisons ou d'appartements adaptés, des soirées privées ont également été organisées dans des locations Airbnb ou des chalets. Réunis en petits groupes (de 3 et 7), ces personnes se sont retrouvées pour passer des moments conviviaux au cours desquels consommations de cannabis, de cocaïne et de MDMA ont été rapportées. Certains participants apportaient également de l'alcool alors que d'autres se le faisaient livrer sur place. Étudiants et jeunes salariés de 21 à 26 ans ont fait ce choix pour compenser la fermeture des boîtes de nuit :

« On ne peut plus aller en boîte de nuit alors on loue des apparts. On a fait 5/6 soirées comme ça pendant le confinement. Avec l'argent qu'on dépensait en boîte, on est largement gagnants. On se cotise, on partage les frais et on peut dormir sur place, y'a que des avantages » (homme, 24 ans, technicien dans une entreprise du bâtiment).

Forte augmentation des consommations d'alcool

Le renforcement des consommations d'alcool a été observé chez des usagers privés de leurs sorties régulières dans les bars et boîtes de nuit qui s'ennuyaient et cherchaient à tromper la solitude liée à un isolement difficile à supporter. Des consommations occasionnelles d'alcool sont devenues plus fréquentes et problématiques chez d'autres qui ont été confrontés subitement à la solitude et au désœuvrement du fait du chômage contraint et pour qui le travail permettait de réguler les usages :

« Depuis que je suis au chômage c'est la vraie cata ! J'ai jamais été au chômage et je passe mes journées



à tourner en rond, je vois bien que je bois beaucoup plus d'alcool. Quand je bossais, je ne buvais jamais avant de rentrer chez moi mais maintenant, c'est quand je veux et souvent c'est l'apéro à midi et tous les jours » (homme, 37 ans, en couple, sans enfant, maçon, suivi en CSAPA).

D'autres usagers, consommateurs réguliers de cocaïne, MDMA et autres poppers lorsqu'ils faisaient la fête, ont compensé leur manque et difficultés de sevrage avec l'alcool. Ce report sur l'alcool a perduré parfois à l'issue du confinement, en juin.

Crise sanitaire 2020 – Covid-19

Le développement de l'épidémie de Covid-19 et l'instauration des mesures de confinement par les pouvoirs publics à la mi-mars 2020 sont venus modifier les pratiques de consommation de drogues, les activités des structures d'addictologie et de réduction des risques, et perturber les activités des réseaux de trafic. L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), à travers son dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND), a souhaité recueillir des informations afin de documenter ces évolutions. La mobilisation des huit coordinations locales a donné lieu à deux publications, les « bulletins TREND/COVID-19 », en ligne sur le site de l'OFDT : <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/trend/>.

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif TREND national et local Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'appuie sur un réseau de huit coordinations implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse.

Celles-ci mettent en œuvre des outils d'observation qualitatifs (observations ethnographiques, groupes focaux, entretiens individuels et collectifs...), afin de repérer, documenter et contextualiser les phénomènes émergents et les tendances récentes en matière de drogues illicites et de médicaments détournés. Elles recueillent leurs informations auprès d'acteurs (usagers, professionnels ou intervenants associatifs du secteur sociosanitaire, forces de l'ordre, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales.

Deux espaces particulièrement concernés par les usages de produits psychoactifs sont investigués : l'espace de la marginalité urbaine (rue, squats, zones de deal, structures de réduction des risques et d'addictologie) et l'espace festif techno regroupant la scène alternative (*free parties*) et commerciale (clubs, discothèques, bars).

Chaque site participe également, par ses collectes de produits et par la transmission de signaux d'alerte, au système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES) qui assure une veille sur des produits nouveaux ou inhabituellement dangereux et sur le contenu toxicologique des substances en circulation.

La coordination du site de Metz, qui bénéficie du soutien financier de l'ARS Grand Est, est confiée au CSAPA Les Wads-CMSEA.



Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux

Coordination rédactionnelle : Clément Gérome, Fabrice Guilbaud

Remerciements : Au directeur des Sécurités du cabinet de la Préfecture de la Moselle, pour l'animation du groupe focal « application de la Loi » et la mise à disposition des locaux de la Préfecture pour les groupes focaux « sanitaire » et « social ».

Aux responsables d'observation : Angélique Kummerer, Aurélien de Marne, Thibaut Brück et Florian Muratori.

Aux informateurs CSAPA/CAARUD : Sylvie Balteau, Benoît Boulay, Marie-Pierre Buffard, Mathieu Francart, Grégory Georgel, Philippe Haffner, Togba Pivi, Marius Renaud, Marie Galy, Youcef Touhardji, Philippe Vilmain, Abdelnour Lemhechheche, Camille Muller, Alison Lièvre, Delphine Streit-Chevalier, Nastasia Humbert, Camelia Năili, Sophia Benabdallah, Morgane Zanelli.

Aux usagers qui ont accepté de participer à nos travaux.

À l'équipe de l'OFDT pour son accompagnement.

À l'Agence régionale de santé Grand Est pour son soutien financier au dispositif régional.

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © victorptorres / © Photographee.eu - Fotolia.com / © CMSEA]

OFDT

69 rue de Varenne
CS 70780 - 75700 Paris cedex 07
Tél. : 01 41 62 77 16
ofdt@ofdt.fr

CMSEA

20, rue Gambetta
57000 Metz
Tél : 0387751528
trend@cmsea.asso.fr